



Universités & Territoires

n°119

21 septembre 2017

Sommaire

- **page 2** : Fête de la Gastronomie
- **pages 5 à 8** : Colloque de l'Accueil des étudiants
- **page 9** : Entretien avec Zoé Chaloin - coordinatrice du Guide « Logement étudiant : Observer pour décider. Guide pour construire les observatoires locaux du logement étudiant. »
- **pages 10 à 12** : Coopérer pour bâtir, (se) loger et étudier : l'expérience québécoise UTILE
- **pages 13 à 14** : Rdv de l'ESR dans le Val de Marne
- **pages 16 à 17** : Jeunes et politiques réfléchissent ensemble à la mobilité internationale
- **page 18** : Le logement des jeunes : un enjeu d'innovation sociale et urbaine
- **page 19** : Il est urgent d'agir pour le logement des jeunes !.
- **pages 20 à 21** : Paris-Descartes : Passeport pour réussir et s'orienter



éditorial

Vous avez dit 60 000 !?



par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

A l'heure où nous écrivons ces lignes ... formule connue de medias dopées par l'hyper actualité, ce qui n'est pas notre cas, obligées de s'excuser quand cette dernière ne se plie pas au matérialisme des sorties papiers ... Et pourtant, même avec la souplesse de nos sorties en format numérique, nous sommes obligés de le constater : Après X annonces du gouvernement depuis fin août sur – au choix – la vie étudiante, la rentrée universitaire, l'étouffement de la polémique APL, la relance du logement, les écono-

mies budgétaires, ... nous ne pouvons que constater que le plan 60 000 évoqué pendant la campagne présidentielle n'est pas prêt !

Comme me disait un ami impliqué dans le champ du logement étudiant, « la seule chose que l'on sait pour le moment, est que le plan du prochain président sera un plan 80 000 ! »

Nous ne commenterons donc pas les bribes d'information qui circulent de façons indiscreète ou voulue, mais pouvons rappeler quelques éléments pour recadrer le débat sur les enjeux importants qu'il s'agirait de ne pas perdre de vue ...

Le retard de production est énorme aussi bien quantitativement que qualitativement. La FAGE réclame 100 000 places, une étude CBRE récente le chiffre à 200 000, ... Rappelons quelques chiffres : 2.6 Millions d'étudiants, 1.7 millions d'entre-

Parties prenantes

eux résident hors du domicile parental, 375 000 places dédiées existent en France !!! Devant ces chiffres, pourquoi continuer à privilégier tel ou tel acteur et ne pas convoquer tout le monde autour de la table : le Crous, les bailleurs sociaux, les investisseurs privés, les exploitants dans leur diversité, ...

Les étudiants sont divers, les territoires hétérogènes, les réponses doivent être aussi diverses pour s'adapter au besoin de chacun.

Deuxième évidence, la particularité du marché étudiant, particularité renforcée par l'absence de définition du statut de l'étudiant : Est il un jeune travailleur en formation, un enfant à charge des familles, un investissement dans l'avenir pour notre société, ... Répondre à cette question nous aiderait certainement à « penser » l'aide et le soutien que notre société consentirait à porter à cette population peu solvable de façon autonome. Le budget moyen étudiant se situe autour des 900

euros, et donc la part du budget consacré au logement ne devrait pas excéder en moyenne les 350 euros ! Quelles que soient les mesures prises, réformes de fond ou améliorations des aides existantes, il est souhaitable de se rappeler cet objectif et constater que cette offre, que nous pourrions nommer intermédiaire, est aujourd'hui très minoritaire dans l'offre existante dans les grandes métropoles.

Enfin, le logement étudiant est un logement particulier. Il est temporaire, mais pas trop ! ; doté de services, mais lesquels ? ; remplit plusieurs fonctions, mais doit rester compact ; permettre les études, et rendre possible les rencontres, ... et pour un budget adapté !

Ce produit si spécifique est pourtant aujourd'hui régi par les mêmes modalités réglementaires et de financement que le logement traditionnel dit familial. Comment prendre en compte les espaces collectifs ? Comment rendre solvable la gestion et l'animation quotidienne ? Comment adap-

ter les aménagements à la grande mobilité des usagers ? Comment intégrer des innovations pour éduquer les nouvelles générations ? ... Comment construire un plan de rattrapage ambitieux en continuant d'adapter des procédures dépassées ? Ne serait il pas temps de fonder un réel corpus législatif – un statut - et réglementaire spécifique de la production et de l'exploitation du logement étudiant ?

Voici trois axes qui à notre sens ne pourront être occultés indéfiniment si la France souhaite se doter d'un parc conséquent d'habitat dédié à sa population d'étudiants et d'apprenants.

Ce ne sont pas des préalables, encore moins des prérequis, et ne doivent pas freiner les plans de production annoncés, mais il faudra bien un jour mettre à jour nos différents systèmes pour accompagner nos objectifs d'éducation et de formation du plus grand nombre et répondre aux besoins de ceux qui devront construire nos sociétés futures. ■



3 jours de fête offerts à tous, pour célébrer toute la Gastronomie et mettre en valeur ses acteurs !

Cette année encore, certains Crous participent à la fête de la gastronomie, organisée par le ministère de l'Economie et des Finances. Pour la troisième année consécutive, **les Crous participent à la Fête de la Gastronomie, du 22 au 24 septembre 2017**, manifestation joyeuse et gourmande qui est l'occasion de montrer savoir -faire,

animations et nouvelles recettes. Cette année, **la thématique est « Au cœur du produit »**.

Que pourra-t-on déguster ? Le cru/le cuit, les variations autour d'un produit unique, la mise en valeur de la production locale, et bien d'autres choses... Pour illustrer la thématique de cet automne, Stéphane Layani, président du Marché International de Run-gis, parraine cette septième édition.

Quelques exemples de ce que vous présenteront vos restaurants universitaires :

Lyon : Dans le cadre de la fête de la gastronomie, le Crous de Lyon propose un menu spécial sur le thème de la cuisine de terroir, pour tous les étudiants qui viendront déjeuner dans ses Resto U' le 22 septembre.

Nice Toulon : Le vendredi 22 septembre, l'ensemble des restaurants universitaires de Nice -Toulon participera à l'évènement de la Fête de la Gastronomie. Les étudiants pourront donc déguster des Artichauts façon Barigoule ou bien encore des Tartines de rillettes de Sardines.

Versailles : Le fromage est à l'honneur avec le meilleur ouvrier de France fromager : Xavier Thuret. Celui-ci interviendra le lundi 26 septembre sur le plateau de Saclay. Place à une soirée Wine & Cheese. De leurs côtés, les restaurants de Nanterre, Cergy, Versailles organisent des déjeuners VIP. ■



Rendez-vous 2017 du Logement étudiant

2^{ÈME} ÉDITION DES RDVLE

21 NOVEMBRE 2017 - UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

Le rôle du logement étudiant dans l'attractivité des Universités et de leurs territoires

Les Rendez-vous du logement étudiant sont un moment où ceux qui participent au développement des résidences pour étudiants peuvent échanger et partager leurs innovations.

Les Rendez-vous du logement étudiant sont conçus pour développer le dialogue entre les parties prenantes du logement étudiant : professionnels, pouvoirs publics, usagers...

Les Rendez-vous du logement étudiant sont organisés à Paris-Dauphine, une université qui s'implique dans le logement étudiant.

Les Rendez-vous du logement étudiant sont une initiative d'*Universités & Territoires* et d'ADELE, en partenariat avec l'université Paris-Dauphine, avec le soutien de différents acteurs.

MAJOR PARTENAIRES :



PARTENAIRES :



MATINÉE

Inauguration 9h/10h

Au cours de cette séance inaugurale, l'équipe des RDVLE et Isabelle Huault Présidente de l'Université Paris-Dauphine accueilleront comme lors de la 1^o édition les ministres du logement et de l'enseignement supérieur¹.

Table-ronde 10h - 12h

Cette table-ronde accueillera dans l'amphi Raymond Aron un débat autour du rôle du logement étudiant dans l'attractivité des Universités et de leurs territoires.

La hausse continue des effectifs de l'enseignement supérieur, la mobilité toujours plus importante des étudiants, l'arrivée des internationaux qu'il s'agit de bien accueillir nous rappelle que l'effort à fournir est toujours d'une brûlante actualité.

Au delà des efforts portés par l'Etat, les participants aux premiers RDVLE ont souligné la nécessité d'une plus grande concertation de tous les acteurs à l'échelle de tous les territoires et en premier lieu avec les décideurs de l'Enseignement Supérieur.

Quelle sera la volonté du nouveau gouvernement en matière de politique de logement étudiants ? Comment les établissements feront face aux nouveaux afflux d'étudiant ? Quelles seront les actions mises en œuvre par les collectivités pour développer leur attractivité ?

A côtés 12h - 14h

Salon avec exposants, espace de rencontre, buffet déjeunatoire.

1- Sous réserve.

APRÈS-MIDI

Deux séances de 4 ateliers en parallèle sont programmés.

Première série d'ateliers 14h - 15h30

- 1 - La sécurité des résidences
- 2 - L'avis étudiant
- 3 - Construire sur les campus universitaires
- 4 - À propos des bâtiments : rénovation, évolution, réhabilitation

Seconde série d'ateliers 15h45 - 17h15h

- 5 - Le taux d'occupation des résidences
- 6 - Le bien-être en résidence
- 7 - Le logement étudiant hors des métropoles
- 8 - Les PLH, les bailleurs sociaux et le logement étudiant

Cocktail de clôture 18h30

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com
contact@rdvle.com

UNE INITIATIVE DE



Universités & Territoires



EN PARTENARIAT AVEC :



AVEC L'EXPERTISE DE :





Colloque de l'Accueil **des étudiants internationaux**

Organisé pour la quatrième année consécutive, le colloque dédié à l'accueil des étudiants internationaux qui s'est tenu le 16 mai dernier a réuni 212 personnes, représentant 136 établissements ou institutions et 49 villes.

Conçu pour apporter pistes de réflexion et informations indispensables aux personnes en charge de l'accueil des étudiants internationaux, un focus a été fait cette année sur le «Passport talent», la prévention santé et la visite médicale des primo-arrivants, l'accueil des scientifiques chercheurs et de leurs familles, les bonnes pratiques en matière de guichets uniques, le rôle des

Espaces Campus France dans la préparation au départ, et enfin le rôle des associations étudiantes dans l'accueil des étudiants internationaux.

Campus France a également présenté ses nouveaux supports de communication destinés à faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux. Ce rendez-vous annuel est un moment

d'échanges privilégié entre acteurs de la mobilité internationale, l'occasion de présenter et valoriser des pratiques originales ou innovantes en matière d'accueil.

Mme Béatrice Khaiat, directrice générale de Campus France a lancé la journée en faisant un point d'actualité sur la mobilité internationale des étudiants et sur l'attractivité de la France.

Dans un contexte concurrentiel de plus en plus fort, la France continue d'attirer chaque année un peu plus d'étudiants étrangers. Mais suite à un changement du périmètre des effectifs pris en compte par l'Unesco, la France est passée de la 3ème à la 4ème place des principaux pays d'accueil des étudiants en mobilité, derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni, et l'Australie.



La France recule également au 4ème rang des pays d'accueil dans le cadre d'Erasmus, après l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La France doit faire face à la concurrence récente de pays qui investissent des moyens importants pour améliorer leur attractivité. A titre d'exemple on peut citer, la Russie qui est passée au 5ème rang des pays d'accueil, avec +64.5% d'augmentation entre 2009 et 2014, l'Allemagne affiche une forte volonté politique d'accroître son influence au niveau de la mobilité entrante, via d'importants programmes de bourses, la Chine, passée au 9ème rang, vise à devenir le 1er pays d'accueil au monde, l'Arabie Saoudite, qui en offrant des bourses d'études islamiques d'un montant élevé, occupe aujourd'hui le 11ème rang avec +260.6% d'augmentation du nombre d'étudiants étrangers, la Turquie a quant à elle progressé de +120% et occupe aujourd'hui le 17ème rang

La France dispose cependant de solides atouts. Les universités françaises restent très attractives (+3% d'inscriptions au niveau licence), et ce alors qu'elles doivent également faire face à l'augmentation de leurs effectifs nationaux. En revanche, on observe un recul de 4% des mobilités au niveau doctorat qu'il faudra donc analyser. Les Grandes écoles ont, de leur côté, vu leurs effectifs augmenter de +27% en 5 ans.

L'étude Campus France TNS/SOFRES, effectuée auprès de plus de 20 000 étudiants approchés à des moments différents de leur mobilité, souligne les 3 principaux points forts de la France cités par les étudiants : la très bonne qualité de l'enseignement supérieur et la valeur des diplômes obtenus, la langue française (la mobilité en provenance d'Afrique est très importante) et la vie culturelle intense. A contrario, 3 freins sont régulièrement évoqués : les difficultés liées aux démarches d'obtention et/ou de renouvellement des titres de séjours, le coût de la vie et les difficultés d'intégration.

En réponse, des actions sont mises en œuvre un peu partout en France aussi bien au niveau national qu'au niveau lo-

cal dans la perspective d'améliorer l'accueil des étudiants internationaux assure Mme Kahaiat aux participants et dont quelques exemples ont été donnés lors de cette journée.

La création de la carte de séjour pluriannuelle « passeport talent-chercheur »

Créée récemment, il y a eu 2224 passeports talents délivrés pour les 4 premiers mois de l'année 2017 et 44 refus.

La carte de séjour pluriannuelle « passeport talent-chercheur » est une innovation dans la prolongation de la philosophie de la carte « compétences et talents ». Elle vise à améliorer l'attractivité de la France et faciliter l'accueil des chercheurs et de leur famille.

Le passeport talent-Chercheur permet la délivrance « automatique » du titre de séjour en Préfecture, d'une durée de 3 à 4 ans maximum (en fonction de la durée de la convention d'accueil pour les chercheurs), pour tout chercheur titulaire d'un diplôme au moins équivalent au Master venu en France pour un séjour de plus de 3 mois.

Il donne le droit d'exercer une activité salariée dans le cadre de la convention d'accueil pour les chercheurs, de même que pour le ou la conjoint(e). Pour en bénéficier, les chercheurs doivent avoir établi une convention d'accueil avec l'université : si un doctorant n'a pas cette convention, il pourra alors obtenir un visa étudiant, plus restrictif.

L'examen de santé des étudiants primo-arrivants

Tous les étudiants, français et internationaux, doivent avoir au moins un bilan de santé préventif effectué au cours des trois premières années de scolarité dans l'enseignement supérieur.

Cet examen préventif intègre une approche à la fois médicale, psychologique et sociale et prend en compte les priorités en matière de santé publique. Les étudiants remplissent un questionnaire santé et ont la possibilité de mettre à jour leurs vaccins.

de renforcer les relations et les actions entre les SSU et le service des Relations Internationales des Etablissements, afin de promouvoir la prévention santé auprès des étudiants.

L'accueil des chercheurs, quels enjeux territoriaux

M. Jean Bertsch, Président de Science Accueil, nous a rappelé que l'association était pionnière en France. Membre du réseau Euraxess, elle est soutenue par la Région Ile de France et les collectivités du plateau de Saclay qui ont déterminé certains enjeux pour leur territoire.

Tout d'abord, un enjeu intellectuel et scientifique avec un partage des savoirs à organiser entre le monde académique et celui des entreprises, entre les sciences fondamentales et les start-up, entre les usagers des établissements et les habitants. Ensuite un enjeu autour des retombés économiques pour le territoire. Pour l'immobilier par exemple, Science accueil organise sur le plateau de Saclay un cycle de 4 conférences dans le cadre du programme Rent & Restore à destination des propriétaires bailleurs, promeut de nouveaux services de Conciergerie et organise un concours de rénovation de l'habitat...

L'accueil satisfaisant, et plus, de chercheurs internationaux est aussi un enjeu touristique et culturel avec la volonté de construire un accueil durable pour ces nouvelles populations et aider à leur intégration dans un nouvel environnement. Enfin, cet accueil est aussi un enjeu stratégique pour les politiques de développement des territoires et leurs rayonnements internationaux.

A l'échelle Européenne, Mme Catherine Dallagnol, directrice de l'espace Ulys à Lyon, a rappelé aux participants l'existence du réseau Euraxess, soutenu par l'Union européenne et qui a pour vocation d'être un support personnalisé et gratuit pour les chercheurs internationaux. Le réseau existe depuis 13 ans et est constitué autour de quatre plateformes (Jobs, Services, Rights, Links), tous les établissements peuvent fonder un espace local Euraxess pour mettre en valeur leur politique propre et bénéficier

de la ressource et de l'expérience des autres espaces.

Les guichets uniques

M. Florian Prussak, Adjoint au Sous-directeur de la Vie étudiante du CNOUS, a rappelé l'importance des partenariats en précisant que les guichets uniques s'inscrivaient dans une politique de site plus large. La politique d'accueil est coopérative et nécessite une collaboration entre tous : les Etablissements d'enseignement supérieur, les collectivités territoriales, les CROUS, les étudiants, les associations, etc.

L'accueil des étudiants doit être axé sur un territoire et non pas uniquement dans un établissement. Dans ce cadre élargi, il faut homogénéiser les guides et procédures d'accueil comme à Besançon avec le guide « come on », un outil réalisé en commun par l'ENSM, l'UFC, le Crous, la Ville et la Région. Florian Prussak insiste également sur l'importance des pairs pour l'accueil des étudiants, notamment dans le cadre associatif.

Autre outil permettant de favoriser cet accueil : le service civique. Depuis 2015, le CNOUS a fait appel à 470 volontaires qui peuvent être déployés sur les guichets uniques ou sollicités pour l'organisation de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants primo-arrivants. Le portail « messervices.étudiant.gouv.fr » est une plateforme multi services qui permet, par exemple, de prendre rendez-vous en ligne pour rencontrer une assistante sociale. Il est également possible de prendre en ligne des rendez-vous téléphoniques ou par Skype pour une meilleure communication en amont avec les étudiants.

Les espaces Campus France

M. Jean-Pascal Matéo, Service de l'appui aux Espaces Campus France a expliqué que ces Espaces Campus France sont le relais de l'agence à travers le monde et sont intégrés au réseau culturel ou diplomatique français.

En 2016, le réseau a poursuivi sa croissance avec l'ouverture de 4 espaces et 9 antennes. Il compte maintenant 250



La nouveauté pour les étudiants internationaux est que depuis le 1er janvier 2017 la visite médicale de l'OFII pour l'obtention du titre de séjour a été supprimée. Ainsi, toute l'organisation du suivi préventif de la santé de ces étudiants va être gérée au sein des Services de Santé Universitaires, le tout sans plus de moyens humains et financiers et avec toujours la complexité du parcours de soins en France et les délais d'obtention de la carte vitale.

Le suivi sanitaire préventif doit s'effectuer dans la première année d'études en France, au sein de leur établissement. Les problématiques sont nombreuses : tout d'abord d'un point de vue de la santé (physique, mentale, sexuelle...) et du dépistage d'éventuelles maladies infectieuses (ex : détection de la Tuberculose via une radio pulmonaire).

Les étudiants peuvent également bénéficier d'un soutien psychologique pour les aider à s'adapter au monde étudiant et à la culture française ; ils peuvent également bénéficier du soutien d'une assistante sociale pour les aider dans leurs démarches administratives, leurs problèmes quotidiens.

Dans ce cadre il est rappelé la nécessité



Espaces et antennes répartis dans 120 pays. Les 519 agents des Espaces travaillent sous l'autorité des postes diplomatiques et plus particulièrement sous la tutelle des Conseillers de Coopération et d'Action Culturelle.

Le réseau des Espaces dispose de points information ou relais qui permettent d'augmenter sa visibilité. S'appuyant sur des partenaires locaux (la plupart de temps les alliances françaises), ils disposent d'une documentation sur l'enseignement supérieur et permettent de donner une première information aux étudiants qui sont ensuite orientés vers l'espace ou l'antenne la plus proche.

Les Espaces ont pour objectif de valoriser et promouvoir l'enseignement supérieur français à travers des manifestations de promotion (conférences, portes ouvertes, salons étudiants, journées pays, mission de recrutement, séminaires de préparation au départ...), d'accompagner les candidats aux études en France, de fournir une expertise sur le système d'enseignement supérieur et de gérer le réseau des Alumni (60% des Espaces organisent des actions en faveur du développement de l'animation de cette communauté des anciens)

L'ensemble des actions visant à promouvoir et rendre visible la marque Campus France sont rendues possibles par l'attribution d'une dotation financière, en augmentation de 24% en 2016. Ce budget permet aux Espaces de traduire, adapter et créer des supports d'information et de communication au service de leurs missions. L'Intranet des Espaces constitue l'outil privilégié d'animation du réseau à travers le monde. Offrant un accès centralisé à toute la documentation,

il favorise le partage d'expériences et la mise en relation des agents.

Les associations et syndicats étudiants

M. Thierry Valentin, Directeur Général Adjoint de Campus France, explique que Campus France entretient des relations régulières avec les associations et les syndicats étudiants. La FAGE et l'UNEF sont notamment membres du Conseil d'Orientation de Campus France. Par ailleurs, Campus France a signé un accord en juin 2016 avec l'association ESN, concernant l'accueil via le «Buddy System».

Les associations d'étudiants internationaux sont parfois en lien avec nos postes diplomatiques et nos Espaces Campus France, ainsi qu'avec le réseau France Alumni. A titre d'exemple local, Mme Julia Hillairet du Service Relations avec le monde Etudiants et Recherche de la Métropole de Nice a expliqué leur action et le développement de leur activité en partenariat avec les universités, le CROUS et les associations d'étudiants : colloques, activités sportives et culturelles, en incluant les habitants des quartiers afin de créer une mixité entre les étudiants et les personnes du voisinage.

La Métropole de Nice, 2e université de France en termes d'accueil d'étudiants internationaux, a deux principaux partenaires : ESN Nice et la FACE 06, Fédération des Associations et Corporations Etudiantes des Alpes-Maritimes, qui organise la Journée d'Accueil des Etudiants de 1ère année et qui rassemble 4000 personnes.

Leur « AgoraE » est la 2ème épicerie sociale et solidaire étudiante de France après celle de Lille. La FACE 06 déve-

loppe aussi le plan « Apparté » qui permet à 6 étudiants de se loger dans des 2 et 3 pièces à moindre coût, via la colocation dans des logements réhabilités.

La Maison de l'Etudiant Olivier Chesneau va ouvrir à Nice à la rentrée 2017. Elle comprendra 247 logements étudiants dont un faculty club de 51 logements pour enseignants-chercheurs inaugurés en 2016. La Maison de l'Etudiant proposera un « guichet unique » regroupant de nombreux services, dont un espace pour les associations des étudiants et Campus France.

M. Thierry Valentin, constate qu'il ressort de ces présentations un aspect « mosaïque », avec des lignes de force : un pied dans les pays d'origine, un pied dans le pays de destination, des liens avec les partenaires locaux et les services de relations internationales.

Le colloque de l'accueil rassemble chaque année un nombre de plus en plus important d'établissements : universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs et écoles spécialisées, instituts, écoles de langue, regroupements d'Universités. Face à cet intérêt croissant, Campus France envisage d'organiser le colloque 2018 sur deux jours, avec notamment la mise en place d'ateliers de travail. ■



Logement étudiant : Observer pour décider

Entretien avec Zoé Chaloin - coordinatrice du Guide « Logement étudiant : Observer pour décider. Guide pour construire les observatoires locaux du logement étudiant. »



LOGEMENT ÉTUDIANT : OBSERVER POUR DÉCIDER

Guide pour construire les observatoires locaux du logement étudiant
SEPTEMBRE 2017



Comment est venue la volonté de proposer un guide pour la création d'observatoires locaux du logement étudiant ? Cela répond-il à un manque de connaissance de ce champ du logement pour les décideurs locaux ?



En mars 2016, à la suite d'un séminaire sur le logement étudiant organisé par le réseau des collectivités

Enseignement Supérieur Recherche, composé de l'Association des villes universitaires de France (AVUF), de l'Association des communautés de France (AdCF), de France Urbaine (FU), de la Fédération nationale des agences

d'urbanisme (FNAU) et de la Conférence des présidents d'université (CPU), en partenariat avec la caisse des dépôts, un groupe de travail s'est mis en place pour approfondir les 17 propositions émises. Un diagnostic fin du sujet n'était pas possible faute de données locales et nationales. Afin de pallier ce problème, le groupe de travail a décidé de développer une méthodologie pour créer des observatoires locaux du logement étudiant. Le désert statistique autour de ce sujet impacte les choix des politiques publiques. Pour définir précisément les besoins d'un territoire, l'observatoire permet d'avoir une connaissance quantitative fine (nombre de logements pour chaque segment de l'offre, localisation des logements dédiés et des logements dans le parc diffus...), mais également une connaissance qualitative sur les demandes et les besoins des étudiants. Chaque territoire a ses spécificités et doit pouvoir réaliser un diagnostic fin du logement de ses étudiants, ce qui implique une connaissance également de l'offre de formation, des établissements présents, de l'offre en service et en transport.

Pouvez nous décrire la méthode employée, les protagonistes associés, et les moyens de sa diffusion ?

Ce guide méthodologique est le fruit d'un travail partenarial entre les acteurs du logement, les acteurs de l'enseignement supérieur, des territoires, des agences d'urbanisme, les ministères de la Cohésion des territoires et de l'Enseignement supérieur et le réseau des collectivités ESR. Le groupe de travail a pendant plusieurs mois auditionné et intégré de nouveaux acteurs pour construire une méthodologie tenant compte des expériences locales, des avis

et des besoins des différents acteurs. Le guide donne des éléments sur les enjeux du logement étudiant pour chaque catégorie d'acteur auditionnée, sur les profils et les demandes des étudiants, sur la gouvernance à mettre en place, les indicateurs à rechercher et les sources de données associées.

Ce guide sera envoyé à l'ensemble des partenaires du projet et dans les territoires, membres des différents réseaux. Il est également disponible en téléchargement gratuit sur le site de la FNAU. Cette diffusion large a pour but de susciter l'intérêt pour la création d'observatoires locaux sur l'ensemble du territoire.

Qu'attendez-vous comme effet de sa publication ? Préconisez-vous un modèle d'observatoire à créer et à quelle échelle territoriale ?

Cette publication est un outil pour développer les observatoires. C'est également une première étape pour la création d'une communauté d'échanges et de partage nationale, qui aura pour but de définir des indicateurs nationaux en vue d'une publication donnant des points de repères pour les territoires. Pour cela, il faut qu'au préalable les observatoires soient construits, en capacité de récolter les données et de réaliser des analyses locales. Nous n'avons pas défini d'échelle territoriale pour la création de l'observatoire. Elle doit être définie par l'ensemble des acteurs réunis et correspondre aux réalités territoriales. ■

Info+

<http://www.fnau.org/fr/publication/logement-etudiant-observer-pour-decider-guide-pour-construire-les-observatoires-locaux-du-logement-etudiant/>



Coopérer pour bâtir, (se) loger et étudier : l'expérience québécoise UTILE

C'est en réponse au manque d'engagement des institutions québécoises en matière de logements étudiants que l'UTILE a été créé en 2012 : l'Unité de Travail pour l'Implantation de Logement Etudiant. Organisme à but non lucratif, il a acquis au fil des ans une renommée et une place importante dans le paysage du logement étudiant au Québec. Sa stratégie et son mode d'action évoluent au gré des opportunités afin de remplir au mieux sa mission : proposer des logements abordables pour réduire la précarité dans laquelle vivent de nombreux étudiants, permettre l'accès aux études partout dans le pays, encourager leur réussite par une meilleure prise en compte de leurs besoins, et favoriser un développement urbain intégré. La particularité de cette initiative est que ses promoteurs ont souhaité favoriser « l'engagement actif de la communauté étudiante » dans ses projets, à la fois en favorisant l'emploi étudiant mais aussi en laissant une place importante à ces derniers dans sa gouvernance.

L'UTILE a été créée en 2012 d'une opportunité : la réhabilitation de l'Ilot Voyageur à Montréal avec un projet de logements étudiants très médiatisé dans le pays. En effet ce terrain a une histoire qui a conduit à une grave crise politique : démarré en 2005, le déménagement partielle de la gare routière

historique, devait laisser la place à une extension de l'université de Montréal et la construction d'un vaste programme de plus de 660 logements étudiants très attendus. Les travaux ont été stoppés net quand le budget définitif présenté a été réévalué à la hausse : il passait de 333 à 520M\$! Un fiasco qui entrainera la démis-

sion du recteur de l'Université.

Les causes de l'explosion du budget initial sont complexes et diverses, mais sont principalement liées au fait que les compétences nécessaires pour mener à bien ce type de projets ne sont pas toujours présentes dans les universités.

Le gouvernement du Québec éponge les dettes, une nouvelle gare routière est construite sur une partie du terrain en 2011 et le reste du terrain est mis à la vente.

En 2012, l'étude de faisabilité de l'UTILE, visant à la création de 624 logements étudiants sous forme de coopérative d'habitation étudiante sur une partie du site, n'est pas retenue et la parcelle est cédée au groupe de promotion Aquilini en 2013, pour un montant de 45,5M\$. Aujourd'hui, le projet d'Aquilini compte 374 logements (allant du studio à l'appartement de 2 chambres), pour des loyers entre 800 à 2200\$/mois.



Le Les convictions de l'UTILE :

- L'intérêt collectif comme finalité première
- L'engagement professionnel au bénéfice de la société
- L'implication étudiante comme formation complémentaire
- Le souci d'une intégration urbaine harmonieuse
- L'ancrage au sein de la communauté étudiante
- La protection de l'environnement

UTILE / Unité de Travail pour l'Implantation de Logement étudiant
 425, rue Sherbrooke Est – B11
 Montréal (Quebec) H2L1J9
www.utile.org

Sans remettre en cause les choix d'un promoteur, libre de proposer des produits immobiliers classiques, soumis à l'offre et la demande du marché, la création de l'UTILE tendait surtout à interroger le fonctionnement global du développement immobilier qui voyait un projet public, répondant à un besoin social important, se transformer en programme immobilier classique pour cause de gestion et de pilotage hasardeux. L'UTILE est ainsi née d'un échec, avec la ferme conviction qu'il était urgent de transformer en profondeur la manière d'aborder, de développer, de faire et d'exploiter l'habitat pour les étudiants québécois.

L'UTILE a ainsi décidé d'agir sur toute la chaîne de développement du logement étudiant et d'agir concrètement dans 3 directions :

Le développement de nouveaux projets:

L'UTILE a tout d'abord créé un fonds d'investissement Communautaire pour le Logement Étudiant (le Fonds CLE) « afin de financer le développement de logement étudiant abordable selon une formule coopérative ». Il a aussi pour but d'intéresser de nouveaux bailleurs de fonds afin de maximiser le nombre d'unités d'habitations créées. « Ce fonds

a été structuré de façon à accueillir des investissements de différents types d'organismes (associations, gouvernements, donateurs, etc) ».

A sa création, le fonds a été capitalisé par l'association étudiante de l'Université de Concordia, l'UTILE empruntant à ce fonds les sommes nécessaires à la création de logements pour l'Université de Concordia. Une fois le projet réalisé, l'UTILE qui reste propriétaire des bâtiments, se sert de ce capital ainsi constitué pour garantir de nouveaux prêts ou sécuriser de nouvelles mises de fonds pour la réalisation de nouveaux projets pas nécessairement pour le compte d'établissement et donc ouvert à tous publics étudiant. La logique développée est « de mettre au service du développement communautaire une partie des outils disponibles à des promoteurs traditionnels ».

Ce fonds est particulièrement innovant dans la mesure où il garantit un réinvestissement de chaque dollar investi à l'origine dans du logement étudiant dans la construction de nouveaux logements étudiants et non dans toute autre opération immobilière. C'est ainsi que l'UTILE a pu acheter en 2016 son 1er terrain en plein cœur de Montréal et recevoir de la

part de la ville de Montréal une aide pour la création de sa première résidence en ville de 126 logements.

Pour accompagner ce développement, l'UTILE crée des coopératives dont les membres sont les étudiants eux-mêmes pour exploiter et gérer chaque bâtiment au quotidien, y compris la maintenance des bâtiments, avec une attention particulière à développer des actions pour les inscrire dans leurs territoires.

L'UTILE intervient uniquement pour des rénovations importantes en tant que propriétaire.

Des appartements proposés par l'UTILE

Cette approche communautaire intégrée incite l'UTILE à livrer des bâtiments de qualité, dont les coûts de rénovation seront minimales et les modalités d'exploitation compatibles avec une gestion assumée par la coopérative étudiante.

Par ailleurs, en étant à l'origine de toutes les constructions et en ayant un retour d'expérience sur chacun des bâtiments elle mutualise et capitalise des connaissances sur l'ensemble des aspects. Comme le souligne ses initiateurs, c'est une organisation apprenante,

au contraire du système de concurrence mis en place auparavant entre les universités pour la construction de logements étudiants. Enfin, ses constructions sont conditionnées aux avis des acteurs du logement étudiant, et en particulier les autorités académiques, et permet ainsi de répondre avant tout aux priorités locales.

Une politique de promotion et de communication adaptée à la communauté

Partant des usages observés dans la communauté étudiante, la stratégie de communication de l'UTILE se base principalement sur le site internet trilingue « lappart.info » pour les étudiants. Ce site offre toutes les ressources nécessaires aux étudiants dans leur recherche de logement mais aussi dans leur nouvelle vie de locataire. Il permet ainsi de mettre en valeur leurs propres logements tout en laissant une large place aux avis étudiants sur leurs expériences d'habitat.

Au côté de ce site, de nombreuses campagnes plus traditionnelles – revues

tracts, bannières – promeuvent l'organisation au sein du monde étudiant.

Enfin, des campagnes de notoriété sont organisées au travers de la participation à des émissions TV ou radio, de l'organisation de colloques ou de salons pour inciter à un réinvestissement public dans la production de logements étudiants abordables et un soutien à toute initiative étudiante voulant s'emparer de cet enjeu. C'est aussi à travers ce type de campagne que l'appel à des nouveaux investisseurs peut passer.

L'observation, l'étude et la Recherche

Les projets de recherche de l'UTILE concernent aussi bien les besoins des étudiants que les innovations architecturales ou bien encore leur impact sur la vie du quartier ou de la ville. Des modalités d'observation et de concertation sont ainsi mis en place à chaque réalisation, modalités facilitées par le caractère coopératif de l'exploitation mis en œuvre. Mais des projets de recherche autonome sont aussi menés, comme le pro-

jet PHARE (Prospection des Habitudes et Aspirations Résidentielles Etudiantes) consistant à récolter des données auprès des étudiants, en partenariat avec des associations, pour répondre du mieux possible aux thématiques associées au logement étudiant.

En 2014, c'était déjà 11000 réponses dans quatre universités à Montréal qui avaient pu être obtenues grâce à l'immersion complète de l'UTILE dans la communauté étudiante.

D'autre part, l'UTILE effectue une veille stratégique internationale sur différents domaines : méthodes constructives, pratiques de financement et politiques publiques. ■

Pierre-Yves OLLIVIER

Consultant indépendant en construction

Nicolas DELESQUE





Rdv de l'ESR dans le Val de Marne

En 2012, à l'occasion des trente ans du Prix de l'Université, le Département du Val-de-Marne a souhaité organiser un moment phare de la politique en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche illustrant tout à la fois son implication en faveur de l'enseignement supérieur et la recherche et la richesse du département dans ce secteur.

En effet, le Val-de-Marne possède un potentiel universitaire scientifique et technologique important avec entre autre, l'Université de Créteil, plusieurs CHU, l'école nationale vétérinaire de Maisson-Alfort, qu'il s'agissait de valoriser.

Pour soutenir cet effort, le Conseil départemental s'est engagé dans la recherche au travers de soutien en investissement et fonctionnement via les conventions cadres avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ainsi cette initiative avait une double vocation, valoriser le potentiel scientifique et la diversité des acteurs val-de-marnais et la vitalité du monde étudiant en Val-de-Marne, tout en donnant à connaître les actions du Département.

Ces RDV de l'ESR ont été reconduit à trois reprises en 2013, 2014 et 2016 et a présenté des bilans positifs avec plus d'une

centaine de participants et des interventions de qualité de la part de chercheurs du territoire. Pour illustrer ce soutien, Madame Manon-Nour TANNOUS, lauréate du Prix de l'Université 2015-2016, a présenté ses travaux de recherche en sciences politiques et relations internationales portant sur les relations franco-syriennes.

La rencontre organisée en juin 2017 a été marquée par la remise du 35ème Prix de l'Université.

Depuis sa création en 1982, cette initiative récompense les meilleurs travaux de recherche de Master et de Doctorat, chaque lauréat présentant son projet en 3 minutes environ.

Ce moment de présentation des travaux constitue un moment privilégié pour les lauréats leur permettant de présenter rapidement leurs travaux dans un format

différent des autres présentations qu'ils sont amenés à faire compte tenu du public présent, sans oublier de remercier leurs pairs, leurs proches et la collectivité.

Ils permettent d'illustrer la richesse et la diversité des thématiques de recherche soutenues par le Département.

Avant cette remise de prix, le public composé d'étudiants, de scientifiques, d'institutions partenaires, d'acteurs économiques, de principaux de collèges ou d'anciens candidats et membres des jurys a pu écouter le discours d'ouverture prononcé par Mme Jeannick Le



Lagadec, Conseillère départementale déléguée à la Santé, l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Agriculture périurbaine qui a insisté sur l'importance de l'enseignement supérieur pour le

développement économique du département, mais aussi de l'importance de la démocratisation de ces savoirs auprès de la population.

Illustration de cette porosité recherchée entre l'enseignement supérieur et le territoire, un forum des associations étudiantes était organisé concomitamment à ces conférences.

Le Département soutient les associations étudiantes qui œuvrent à donner une plus-value aux cursus d'étude. Les associations étudiantes subventionnées présentent leurs projets ayant reçu une aide du Département. Cette présentation se déroule à l'instar des « sessions posters » lors des colloques, chaque association fait découvrir aux visiteurs, sous la forme d'affiches, des projets originaux

récompensés par le Conseil départemental. Toutes les personnes présentes sont invitées à venir pour circuler, lire les panneaux et discuter avec les étudiants.

Enfin, une conférence plénière, sur un thème d'actualité, cette année sur « pollution atmosphérique et santé » a été animée conjointement par le Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques (LISA), laboratoire soutenu par le Conseil départemental et dont les principaux thèmes de recherche portent sur la compréhension du fonctionnement des atmosphères terrestres et des impacts liés à la modification de la composition de l'atmosphère par les activités humaines et par un médecin de l'UPEC qui présentera les effets de la pollution sur la santé. ■



Retrouvez les archives d'Universités & Territoires

www.universites-territoires.fr



AMÉNAGEMENT

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ET COLLECTIVITÉ

Spécialisée **depuis plus de 15 ans**, dans l'aménagement, **SCHOLA DOMUS** vous propose un service « **CLÉ EN MAIN** » ou à la carte, portant sur l'aménagement de logements, chambres, zones communes intérieures et extérieures, bureaux, locaux techniques, etc.



Une offre de qualité complète et suivie au rapport qualité prix irréprochable. La qualité, solidité et longévité de nos produits nous a amené **à aménager plus de 8 500 logements** et chaque année nous gagnons la confiance d'un nombre croissant de clients et gestionnaires de résidences.



SCHOLA
Aménagement de résidences
DOMUS

www.scholadomus.fr

Pour votre projet, contactez notre service commercial
T. +33 (0)4 94 90 89 08 | accueil@groupe-ct.com



Jeunes et politiques réfléchissent ensemble **à la mobilité internationale**

Entretiens avec les bénévoles du réseau ESN France Ingrid, Florian et Pauline, respectivement vice-présidente communication ESN France, président à ESN France et présidente d'ESN Amiens.

Pourquoi avez-vous décidé d'organiser ce Tour de France ?

Nous avons saisi l'opportunité qu'offrent les festivités autour des 30 ans d'Erasmus+ pour informer sur les possibilités de partir à l'étranger. En particulier, nous souhaitons aller à la rencontre d'un public moins sensibilisé aux possibilités et aux avantages d'une mobilité à l'international. En effet, tous les jeunes n'ont pas forcément accès aux informations nécessaires. C'est pour cela que nous avons réfléchi au parcours du bus de façon à toucher un public jeune et varié. Ainsi, le bus s'arrêtera aussi bien dans des petites villes que dans des grandes agglomérations. Nous irons également

dans 30 établissements scolaires : écoles, centres de formation des apprentis, lycées agricoles, etc. Ce sera l'occasion de mettre en relation des jeunes français et des étudiants internationaux afin qu'ils échangent et partagent sur leurs cultures respectives et s'ouvrent les uns aux autres.

Qu'attendez-vous de la conférence finale de l'Erasbus ?

Afin d'élargir encore davantage l'accès à la mobilité internationale, il est primordial que jeunes et acteurs des territoires puissent avancer main dans la main. C'est dans cet esprit que nous avons pensé cette conférence qui réunira 120 personnes. Nous souhaitons

rassembler aussi bien des jeunes, que des structures impliquées dans l'accueil des étudiants internationaux, sans oublier les décideurs politiques, afin de réfléchir ensemble à l'avenir de la mobilité internationale. Nous espérons que les débats et ateliers amèneront l'ensemble des participants à imaginer des pistes pour co-construire, sur le long terme, des mesures communes permettant de favoriser l'accès à la mobilité internationale pour tous.

Selon vous, quel est l'impact du passage du bus dans les villes universitaires ?

Ce projet vise à créer des dynamiques sur les territoires entre les associations

ESN et les acteurs de la mobilité internationale comme les Relations Internationales des Universités et les CROUS. L'objectif étant de permettre aux jeunes et aux acteurs des territoires de travailler ensemble pour sensibiliser les jeunes à la mobilité internationale. A Amiens par exemple, le passage de l'Erasmus et les animations qui y sont liées nous ont permis de travailler avec la Région, la Métropole d'Amiens, la municipalité et d'autres acteurs locaux impliqués sur cette thématique. De façon générale, nous espérons renforcer les liens avec l'ensemble de ces acteurs, afin de mettre en œuvre des actions communes pour améliorer l'accueil des étudiants internationaux, ainsi que l'information des jeunes locaux sur les possibilités pour partir à l'étranger. ■

Renouvellement de la direction d'ESN France

Le réseau Erasmus Student Network (ESN) France, composé de 36 associations étudiantes, est engagé pour l'accueil des étudiants internationaux et la sensibilisation des jeunes Français à la mobilité internationale. Après avoir renouvelé son Conseil d'Administration en Juin, le réseau développera durant cette année universitaire et à la suite de l'Erasmus tour, des interventions en milieu scolaire mais aussi des projets portants sur l'accueil des étudiants internationaux comme le BuddySystem et la plateforme Mapped! favorisant la mobilité inclusive.

Les membres du nouveau bureau sont :

- Florian Sapey-Triomphe, président
- Richard Greco, Représentant national
- Mathilde Lafage, Vice-présidente Formation
- Michaël Rollin, Administrateur des projets web
- Maxime Dubail, Vice-président Réseau
- Aurèle Sabin, Trésorière
- Ingrid Jean-Joseph, Vice-présidente Communication



Du 19 septembre au 22 Octobre 2017 est organisé l'Erasmus Tour, projet phare du réseau Erasmus Student Network France pour célébrer les 30 ans du programme Erasmus+. Ce tour de France en bus a pour objectif d'aller à la rencontre des jeunes dans une trentaine de villes françaises, afin de présenter les opportunités de parcours professionnels et d'études à l'étranger, ainsi que les moyens de valoriser ces expériences. Cet événement sera conclu par une grande conférence à Amiens le samedi 21 octobre autour de la place des mobilités internationales dans les parcours de vie professionnels et citoyens. L'ensemble du projet est porté en lien avec l'Agence Erasmus + Education et Formation.



Le logement des jeunes : un enjeu d'innovation sociale et urbaine

Fort de son expérience d'acteur des colocations solidaires, l'Afev, Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, en partenariat avec la fondation MACIF, organise un colloque sur les formes innovantes du logement des jeunes et souhaite interroger la place de ces nouvelles formes d'habiter dans le développement des territoires.

L'Afev a lancé, en 2009, les premières « Koloc' à Projets Solidaires » (KAPS) avec le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Aujourd'hui les Kapseurs sont plus de 600 en France dans une trentaine de villes. A la fois expérience de vie en commun et d'engagement pour les jeunes, les KAPS sont porteurs d'innovation sociale et activent de nouvelles ressources pour le développement local.

Lors de ce colloque, l'Afev présentera notamment l'évaluation du projet des

Koloc' A Projets Solidaires (KAPS) menée depuis 3 ans par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

Ce colloque se tiendra à la veille des deuxièmes Rendez Vous du Logement Etudiant, et sera l'occasion de réunir les acteurs du logement des jeunes ainsi que les personnes qui imaginent et font vivre les Kaps : les jeunes « kapseurs » bien sûr, et les partenaires institutionnels : bailleurs, collectivités, universités, promoteurs et acteurs de la solidarité.

Lors de cette journée, il est prévu de réfléchir ensemble sur les formes innovantes du logement des jeunes en abordant :

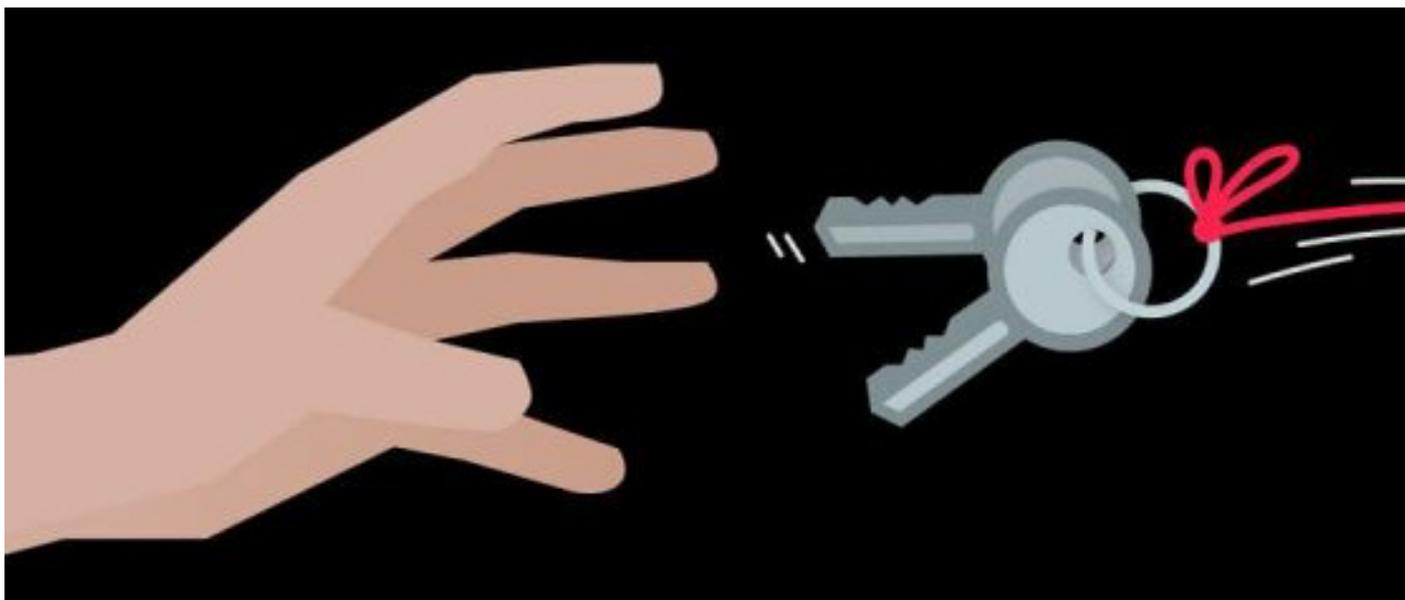
- le « logement apprenant » et l'accès à l'autonomie des jeunes
- la notion d'habiter revisitée à travers le rôle de l'habitant-acteur
- les nouveaux modes d'habiter dans la politique de logement pour la jeunesse

Rendez-vous le 20 novembre 2017, de 13h30 à 17h15 à la Fondation Macif, 17-21 place Etienne Pernet 75015 Paris, Métro Félix Faure. ■

Info+

lucile.akchar@afev.org

01 40 36 36 86



Il est urgent d'agir **pour le logement des jeunes !**

Manque de logements, coup de rabot dans les APL de plus de 800 000 étudiants, difficultés à trouver un garant ... Cette année, la recherche de logement pour les étudiants s'apparente à un véritable parcours du combattant !

La FAGE a publié la semaine dernière, dans un contexte où le logement conditionne aujourd'hui pour de nombreux jeunes la capacité d'accès à la formation et à l'emploi, sa contribution pour permettre et favoriser l'accès au logement autonome.

Une grande part de la jeunesse reste aujourd'hui dans l'incapacité d'accéder à l'émancipation de son foyer familial en raison des nombreuses barrières systémiques qui empêchent une autonomie réelle. L'augmentation constante du prix des loyers ou encore la difficulté d'obtenir un garant, ne sont que quelques exemples des multiples freins existants à l'accès au logement autonome.

A ce titre, la FAGE se mobilise depuis des mois auprès des partenaires sociaux pour obtenir la généralisation du dispositif VISALE et le rendre tangible pour tous les étudiants.

Ces exemples, couplés à l'insuffisance

globale du nombre de logements sur le territoire démontrent une problématique réelle qui nécessite une action publique de grande ampleur.

Malgré des incitations actives des pouvoirs publics, force est de constater l'inadaptation de la réponse au problème. L'accès au logement des jeunes est aujourd'hui toujours freiné par une offre incapable de répondre aux réels besoins et par une augmentation constante des frais inhérents au logement. Ces freins structurels et financiers sont aujourd'hui les premiers responsables d'une politique publique du logement qui s'essouffle et qui nécessite d'être réadaptée aux besoins individuels et territoriaux.

Déconstruire les freins financiers, augmenter quantitativement l'offre disponible, accompagner les territoires et les jeunes les plus précaires dans des démarches simplifiées sont autant d'enjeux que nous devons relever pour garantir la capacité d'accès au logement autonome

des jeunes. C'est à cette condition uniquement que nous parviendrons à faire du logement un réel vecteur de lien social et un outil au service de leur émancipation.

Dans cette rentrée tendue pour des centaines de milliers d'étudiants, par la baisse des APL, par l'inadaptation de nos études supérieures face à l'augmentation démographique constante de la population, face au manque d'ambition du gouvernement pour les jeunes et les étudiants, la FAGE, dans le cadre de sa contribution sur le logement des jeunes, exige :

1. La généralisation du dispositif de garantie locative "VISALE" à tous les étudiants, sans exception
2. L'exonération de la taxe d'habitation pour tous les étudiants
3. L'évaluation du plan 40 000 et le lancement d'un plan 100 000 logements
4. De lever les freins à l'accès aux logements sociaux pour les étudiants ■

Info+

<https://www.fage.org/ressources/documents/3/1735-Contribution-Logement-2017-VF.pdf>





Paris-Descartes : **Passeport pour réussir et s'orienter**

Depuis la rentrée 2015, le diplôme universitaire Paréo (« Passeport pour réussir et s'orienter ») de l'Université Paris-Descartes vise, à son échelle, à pallier les difficultés d'orientation de lycéens, d'étudiants nouvellement inscrits ou de jeunes peinant à trouver leur place au sein de l'enseignement supérieur, afin de leur permettre de mettre en forme puis en œuvre leur projet éducatif. Retour sur deux années d'expérience innovante avec Marion Petipré, chargée de mission Réussite à l'Université Paris-Descartes et coordinatrice pédagogique Paréo.

Voté en juin 2015 par les instances de Paris-Descartes, le DU Paréo, financé par l'Idex de Sorbonne Paris Cité et sur les fonds propres de l'établissement, se fonde sur des pédagogies innovantes pour contribuer à régler les criants et très actuels problèmes de décrochage à l'Université, « une problématique liée soit au niveau soit à l'orientation, à laquelle nous avons décidé d'apporter une solution parmi tant d'autres ; nous avons en effet tous, par exemple l'Université, une part de responsabilité à prendre », selon Marion Petipré, char-

gée de mission Réussite à l'Université. Conçue par cette dernière pour le président Frédéric Dardel et la vice-Présidente à la CFVU Marie-Hélène Jeanneret, cette formation vise « à redonner du sens à l'apprentissage et à instaurer un temps de réflexion pour permettre aux jeunes de savoir où ils veulent aller et comment ils souhaitent s'y rendre. Jusqu'à aujourd'hui, l'absence de sas réel rendait très violente la bascule entre « j'ai obtenu mon bac » et « je rentre à l'université »... »

Pour ce faire, une équipe dédiée a été mis en place : enseignants, responsables

pédagogiques, et même cette année « un Service civique qui nous a rejoints, responsable dans le cadre des Cordées de la réussite de notre programme « Orientation active » à destination des lycéens de première et de terminale. » En effet, « notre but est d'essaimer cette logique-là, par exemple via notre dépôt d'un projet de serious game, la multiplication des partenariats (35 établissements à ce jour dans tout l'Hexagone, dont des lycées et CFA), de faire prendre conscience à tous de l'urgence du problème sociétal auquel nous sommes confrontés, et de faire connaître la manière dont nous tentons d'y remédier. » Dans le même ordre d'idées, il ne s'agit pas à tout prix de « capter » les étudiants au sein de Paris-Descartes, mais de leur donner les moyens de leurs ambitions... voire d'aider les « étudiants errants » à définir, précisément, cette ambition.

Dès la première promotion de novembre 2015, les responsables s'aperçoivent de la variété des origines des différents candidats – décrocheurs des filières de Paris-Descartes ou de l'ensemble des établissements français, personnes sans affectation, en reprise d'études, etc. Ils réalisent aussi rapidement que certains jeunes, dès l'année du bac, peinent à



prendre une décision, et pourraient être intéressés par un cursus les autorisant à « prendre une année pour construire leur projet. » Ainsi, dès janvier 2016, ils demandent et obtiennent d'être éligibles aux bourses du Crous et d'intégrer la procédure APB (Admission post-bac), afin de proposer à tous un cadre cohérent et reconnu pour construire leur projet. Par conséquent, aujourd'hui, une première rentrée intervient en septembre, sur APB (pour 40 titulaires du bac s'étant inscrits en amont, sur les 200 candidats de mars 2016 et les... 900 de mars 2017), et une deuxième, pour un effectif équivalent de « décrocheurs de la Toussaint », en novembre. Le tout pour un montant d'inscription équivalent à celui de la licence, « une décision sociétale, visant à éviter d'introduire une lourde contrainte économique dans le choix des jeunes. »

La pédagogie, sur la base d'un tronc commun puis d'un choix entre « sciences » et « sciences de la société », s'organise via des stages et des immersions (en novembre et février), mais aussi beaucoup par projets, et les équipes insistent auprès des étudiants sur la dimension décisive de leur implication ; « Il s'agit de les sortir d'une passivité où ils se sentent spectateurs de leur vie. Nous sommes assez clairs avec eux sur le fait que s'ils ne sont pas eux-mêmes acteurs de leur orientation, notre aide ne leur sera pas d'un grand secours. Il faut préciser ce qu'on souhaite faire, puis se donner les moyens d'atteindre son objectif : il s'agit de développer une capacité à s'auto-orienter, avec élaboration d'un schéma d'orientation propre, envisageant des plans A, B, C ou D. » Ainsi, quand il s'agit de mettre en place un forum des métiers, on les incite à trouver des professionnels ; ils sont également envoyés sur les salons, ou dans les classes de lycées partenaires (BTS ou classes préparatoires) pour parler du dispositif. De la même façon, « un travail très important est accompli avec l'Afev ou Zup de Co : nous estimons qu'une personne qui est en train de chercher à injecter du sens dans sa vie a besoin de pouvoir se projeter et de donner aux autres ce qu'il reçoit lui-même. Devenir responsable d'élèves en difficulté les place dans une posture où ils acquièrent des compétences complémentaires à celles enseignées à l'Université, et établit une chaîne de solidarité qui les responsabilise. »

De la même façon, les diplômés des premières promotions sont incités (ou décident par eux-mêmes) de témoigner quant à leur expérience, quel que soit le cadre : vidéos Youtube, article dans Pelerin magazine, participation aux ateliers d'écriture de la Zone d'expression prioritaire (ZEP), etc. Certains étaient « des pages blanches, titulaires par exemple d'un bac S ou ES dont on leur a dit qu'il «menait à tout», mais qui n'avaient vraiment aucune idée de ce qu'ils voulaient », d'autres sont arrivés avec une idée à peu près précise mais ont évolué en cours de cursus, se sensibilisant à l'alternance ou évaluant mieux le niveau requis pour telle ou telle formation, voire l'existence d'une autre ou la variété de l'éventail des professions envisageables en fonction de leurs préférences. « Décrire leur parcours leur fait du bien, et les sort là encore de cette passivité. » ■

Propos recueillis par François Perrin

FICHES EXPERIENCES RSU

La Responsabilité sociétale des universités est l'intégration par les universités de toutes les préoccupations culturelles, socio-économiques et environnementales dans leurs activités et leurs relations avec le monde du travail, les collectivités territoriales et les autres composantes de la société.

OBJECTIFS :

- Dresser un état des lieux concret des bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale des universités.
- Valoriser l'existant.
- Inciter à l'initiative.

Si votre université ou votre territoire propose des pratiques qui répondent à des objectifs en lien avec ces thématiques, alors n'hésitez pas à remplir la fiche expérience sur le site orsu.fr à la rubrique Bonnes Pratiques.



Universités & Territoires

Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AVUF, l'ADELE et la CPU
ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque
Gérant : Philippe Campinchi (PCC)

Rédaction : Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, Alexandre Gavard

Credits photos et iconographies : DR, Fotolia

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT
Institutionnel : 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière

Remerciements :

François Perrin, Babette Stocker, Pierre Yves Ollivier, Zoé Chaloin, Ingrid Jean Joseph, Marie-Lise Bertrand

Universités & Territoires : Chez PCC 19 rue Molière 75001 Paris Tél : 0684606274

E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Universités & Territoires est une publication en participation.

Merci aux partenaires traditionnels d'Universités & Territoires

